

pulture, le Célébrant doit commencer l'antienne *Si iniquitates*, à voix haute, réciter le *De profundis* et répéter l'antienne en entier, après quoi il demeure en silence s'il n'est pas arrivé à la sacristie. En entrant à la sacristie, il se découvre et récite les versets et l'oraison *Fidelium*. Mais il ne doit pas réciter seul ces prières. Tout le clergé présent doit alterner avec lui, le Diacre son ministre comme les autres. Mais lorsqu'il n'y a que le Cérémoniaire et le Diacre près du Célébrant, on comprend qu'il n'alterne qu'avec eux. A la sacristie, le Porte-Croix, le Thuriféraire, les Acolytes et le Porte-Bénitier s'unissent aux autres pour lui répondre. J. S.

DEUX CONFRES HONORES

Le *Providence Visitor*, de Providence, Rhode Island, dans sa livraison du 22 mars dernier, nous apporte une intéressante nouvelle. Deux de nos confrères de la Nouvelle-Angleterre, M. le curé Laliberté, de Central Falls, et M. le curé Graton, de Pawtucket, viennent d'être honorés par leur évêque, le vénérable Mgr Harkins. M. le curé Laliberté a été nommé membre du conseil diocésain, pour remplacer feu Father Grace, et M. le curé Graton devient curé inamovible. — Ces deux prêtres distingués sont tous deux originaires du diocèse de Montréal. M. Laliberté est né à Lanoraie et a étudié à Joliette. M. Graton est né à Sainte-Scholastique et a étudié à Sainte-Thérèse. — Nos sincères félicitations à l'un et à l'autre.

E.-J. A.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	23 avril	-- Ile Bizard.
Jeudi	25 "	-- Collège Loyola.
Samedi	27 "	-- Couvent du Sacré-Coeur (St-au-Récollet).